

# Compte-rendu du CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2022

## Présents :

BESLON Laurent	HERMON Jean-Pierre
DE SAINT JORES Sylvain	HOREL Jacques
DEDIEU Alain	HUE Thierry
DELANGLE Emilie	LAMOUREUX Anne
DELARUE Céline	LARCHER Hélène
DESMONTS Catherine	LAVEILLE Denis
DOUARD Christelle	LEBOUTEILLER Mélanie
DUMOTTIER Angélique	LEBRETON Sébastien
FOULON Franck	LEGLINEL Lydie
GATE Denis	MEISS David
GAUMONT Nicole	RICHARD Michel
	RICHARD Jocelyne

## Absents

.....  
.....  
.....  
.....

## Pouvoirs

.....  
.....

<b>Nombres de membres</b>			
Afférents	Présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de voix pouvant s'exprimer.
23	23		

Secrétaire de séance : **DOUARD Christelle**

## **1) Lecture succincte et Approbation du compte- rendu du conseil municipal du 4 octobre 2022**

Observations : .....  
.....  
.....

<b>Pour 22</b>	<b>Contre :0</b>	<b>Abstentions :0</b>
----------------	------------------	-----------------------

## 2) Finances

### Rapporteur : Franck Foulon

#### - **Décision modificative**

Le budget personnel va être trop juste pour les salaires du mois de décembre.

Chapitre 011 / charge générales	- 20 000 euros
Chapitre 012 / charges Personnel	+ 20 000 euros

**Observations :** suite augmentation du point sur les salaires

<b>Pour 22</b>	<b>Contre :0</b>	<b>Abstentions :0</b>
----------------	------------------	-----------------------

Un amortissement doit être engagé sur le fonds de concours versé au collège pour les travaux de la salle de restauration.

Sur 25 ans

Dépenses de fonctionnement		Recettes d'investissements		Dépenses d'investissements	
c/6811	+ 5687.22 €	c/2804132	+2687.22	c/21312	+3713.58
c/6817 ??	- 5687.22 €	c/280421	+3000	c/ ??	+1973.64
		TOTAL	+5687.22	TOTAL	+5687.22
TOTAL	0€	EQUILIBRE entre recettes et dépenses			

**Observations :** Pourquoi sur 25 ans ? La question va être posée

Arrivée de Thierry HUE

#### - **Tarifs des services municipaux**

Voir power-point

#### **Observations :**

Projection du power point sur les tarifs de :

- La cantine Tessy sur Vire (Coût de revient > Coût réel)
- La cantine de Pont Farcy (Coût de revient plus important de Tessy car moins d'élèves et plus de personnel). A long terme réduire l'écart entre Tessy sur Vire et Pont Farcy
- La garderie et études : Qu'en est-il des impayés ? Laurent et Nathalie gèrent les situations

#### **Pour 22 Contre 1**

- Les locations salle des fêtes de Tessy sur Vire et Pont Farcy

Augmentation due au cout énergétique, augmentation de Pont Farcy sur les mêmes bases que Tessy sur Vire

Instauration d'un forfait ménage 200E et sanction ménage 100E

- La location de la salle de Fervaches

Augmentation des tarifs

Instauration d'un forfait ménage 150E et sanction ménage 100E

- Le Théâtre des Halles
- La Salle de la mairie Régis Poitou et Plandière
- Présentation des statistiques des locations depuis 2018
- Les Cimetières de Tessy Bocage (la taxe d'inhumation n'est plus facturée)
- La Bibliothèque

Présentation d'un tableau des tarifs et des statistiques  
Maintien du tarif à 14E annuel

- Le camping de Pont Farcy /Aire naturelle de Tessy sur Vire/Aire de camping car de Fervaches

Augmentation des tarifs machine à laver et sèche linge due au coût énergétique  
Terrain de tennis 5E de l'heure

- La photocopieuse / Sono / Tables / Domaine public

26 euros/m<sup>2</sup> est demandé pour le Welcome et le Crédit Mutuel. Sont exonérés le PMU et le Bistro car terrasse « volume ouvert »

**Pour 22 Contre 1**

- Une prestation pour les animaux en divagation

<b>Pour 23</b>	<b>Contre :0</b>	<b>Abstentions :0</b>
----------------	------------------	-----------------------

- **Régie photocopie**

A élargir pour faire des encaissements en mairie

- ⇒ Proposition : régies « Divers (photocopies, chenils, sonos, tables)
- ⇒ Sous réserve de l'accord du SGC

**Observations :**

<b>Pour 23</b>	<b>Contre :0</b>	<b>Abstentions :0</b>
----------------	------------------	-----------------------

- **Marché public des assurances**

Power point

Nouveau marché public 2023-2026

4 lots

- 1) Dommages aux biens
- 2) Responsabilité civile
- 3) Protection juridique
- 4) Flottes automobiles et risques annexes

**Observations :**

Les appels d'offres ont été lancés et quelques réponses :

1 proposition de GROUPAMA pour Dommages aux Biens : Augmentation des tarifs pour 2023 car plus de sinistres

1 proposition de SMACL pour la responsabilité civile

1 proposition de Ccourtage pour la protection juridique

3 propositions Cabinet Pilot / GROUPAMA / SMACL pour la flotte automobile et risques annexes

A été retenu : la SMACL

<b>Pour 23</b>	<b>Contre :0</b>	<b>Abstentions :0</b>
----------------	------------------	-----------------------

- **Subventions aux CCAS**

Quelle subvention la commune doit-elle verser

- Au petit CCAS
- A la MARPA
- A la résidence Marcel Bourdon

**Observations :**

Subvention accordée de 5000 euros (en plus de l'absorption du déficit)

<b>Pour 23</b>	<b>Contre :0</b>	<b>Abstentions :0</b>
----------------	------------------	-----------------------

### - Remboursement de dégâts dans l'école primaire suite orage du 4 juin 2022

Dompage subi dans le local situé en dessous de l'école primaire  
Dommages estimés à 2000 euros.  
L'assurance de la commune ne prend pas en charge.

#### **Observations :**

1500 euros ont été attribués par l'assurance à la Commune. Proposition à l'APE d'un montant de 1000 euros

<b>Pour 23</b>	<b>Contre :0</b>	<b>Abstentions :0</b>
----------------	------------------	-----------------------

### 3) Animaux

#### **Rapporteur : Jacques Horel**

#### - **signature de la convention 30 millions d'amis Observations :**

Nécessité de faire une campagne de stérilisation sur la commune  
Monsieur le Maire est responsable des animaux errants.  
Proposition d'une convention avec 30 millions d'amis.  
La commune aura à sa charge la moitié d'un coût de stérilisation.  
Estimation du nombre de chats : 20 /an.

- ⇒ Accord de principe donné par le bureau
- ⇒ Faire de la communication auprès des habitants pour qu'ils stérilisent leurs chats

#### **Observations :**

Adhésion gratuite, mais répartition du coût la stérilisation entre la commune et l'association.

<b>Pour 23</b>	<b>Contre :0</b>	<b>Abstentions :0</b>
----------------	------------------	-----------------------

### 4) Culture : convention préau

#### **Rapporteur : Mélanie Lebouteiller**

#### **Observations :**

Proposition à la signature avec une participation annuelle de 1000 euros  
Est inclus des ateliers artistiques et d'écriture et en partenariat avec les collégiens

Cette année , partenariat avec le collège  
atelier artistique avec L'Usine Utopik  
Une belle organisation avec l'ensemble des partenaires.

Public choisi et accompagné !

Prochain partenariat : atelier d'écriture avec l'Usine et le salon des saisons.

<b>Pour 23</b>	<b>Contre :0</b>	<b>Abstentions :0</b>
----------------	------------------	-----------------------

### 5) Adressage

## Rapporteur : Laurent Beslon

- Proposition par la mini-commission de numérotation sur Pleines-œuvres et Pont-Farcy

### **Observations :**

La commission a travaillé sur les doublons. La commission propose de se faire accompagner par MANCHE NUMERIQUE et un rendez vous est pris pour le 16/12 à 9H30

## 6) Chemin Fleury : suite de la procédure


### Rapporteur : Jacques Horel

Complément d'information :

#### **Nouvelle procédure d'échanges de parcelles sur lesquelles se situent des chemins ruraux**

**Un nouvel article est inséré dans le code rural et de la pêche maritime pour autoriser l'échange de parcelles avec des chemins ruraux (article L.161-10-2).**

« Lorsqu'un échange de parcelles a pour objet de modifier le tracé ou l'emprise d'un chemin rural, la parcelle sur laquelle est sis le chemin rural peut être échangée (...) ».

 **Rappel :** L'aliénation d'un chemin rural est soumise à une procédure spécifique obligatoire prévue à l'article L.161-10 du CRPM (le chemin ne doit plus être affecté à l'usage du public, une enquête publique doit être réalisée ainsi qu'une mise en demeure des propriétaires riverains d'acquiescer les terrains attenants à leurs propriétés).

Désormais, la loi 3DS autorise l'échange de parcelles (procédure simplifiée sans enquête publique ni désaffectation).

#### **Modalités :**

- ▶ Délibération après avis du Préfet :

En application des articles L.2241-1 du CGCT et L.3222-2 du CG3P, le conseil municipal décide de l'échange de parcelles par délibération après avis du représentant de l'Etat.

- ▶ Information du public :

Le public est informé par la mise à disposition en mairie des plans du dossier et d'un registre avant la délibération autorisant l'échange (pendant un mois).

Un avis est également affiché en mairie.

La mairie tient à disposition un registre sur lequel des observations et remarques peuvent être déposées.

- ▶ Acte d'échange :

L'acte d'échange comporte des clauses permettant de garantir la continuité du chemin rural.

L'échange doit respecter , « pour le chemin créé, la largeur la largeur et la qualité environnementale, notamment au regard de la biodiversité, du chemin remplacé ».

La portion de terrain cédée à la commune est incorporée de plein droit dans son réseau des chemins ruraux.

- ⇒ En attente du retour des propriétaires sur les conditions écrites émises lors du dernier conseil et au vu de cette nouvelle procédure.

## 7) Plan de sobriété énergétique

## Rapporteur : Michel Richard

Un diaporama est présenté pour rappeler :

- 1 - Ce qui est déjà fait
- 2 - Ce qui doit être fait
- 3 - Ce qui est fait
- 4 - Ce qui sera fait
- 5 - Ce qui peut être envisagé
- 6 - On compte sur vous

Une présentation sera faite auprès du personnel communal et technique

## 8) Point info - Actualités

### Aline Leneveu

- 1) Actualités juridiques
- 2) Actualités de Tessy-Bocage
- 3) Actualités de Saint-Lô Agglo

Présentation d'un diaporama et Jocelyne RICHARD présente des articles qui pourront être repris dans le bulletin communal

## 9) Dates à retenir

- Commission finances : commission subventions : mercredi 23 novembre ?
- Fixer des dates
  - o Commission Tourisme : samedi 03 décembre 2022 à 11 heures
  - o Réunion commerçants-/municipalité à définir au mois de décembre
- Apposition plaque Roland Gosselin - salle de convivialité Fervaches : samedi 10 décembre à 11 heures
- Noël des agents : vendredi 16 décembre 2022
- Vœux du maire : vendredi 20 janvier 2023
- Commission du Personnel : jeudi 8 décembre 2022 à 18 heures

## 10) Questions Diverses

Michel RICHARD :

- remercie les personnes qui ont participé au Repas des aînés
- Fierté d'avoir accueilli le séminaire des agents de l'Etat
- propose le rachat d'une desserte (Pont Farcy)
- informe le Conseil avoir eu un entretien téléphonique avec MR PINEL

Jean-Pierre HERMON : fiasco total pour la journée de la randonnée car très difficile d'avoir un remboursement de la part de Saint-Lô Agglo.  
Ce serait bien qu'il y ait une réunion de débriefing

Denis LAVEILLE :

- Quiz les portes du hangar ?
- Informe le conseil que le camion poubelle ne peut pas faire demi tour à Pleines-œuvres

Jacques Horel va faire la tournée de PF le 15 décembre

Anne LAMOUREUX : le débernage au pont de Chevy et voir les priorités

Catherine Desmots

commission personnel : 8 décembre

Franck FOULON : voir pour la bouche d'incendie à la Fouquerie

Michel RICHARD :

- informe du décès de Rémi Salliot, époux de Ginette Salliot, ancienne cantinière de l'Ecole maternelle.
- informe un rassemblement de Combi Volkswagen et initiation à la glisse les 22 et 23 Avril 2023 qui s'appellerait Kombishow.

**fin de séance 23H45**